

## Fiches des sites à aménager

### Fiche N°01 : Le siège de la commune de Kasbat Sidi Abdellah Ben Mbarek

[29.435280, -8.259420](#)

Le siège de la commune de Kasbat Sidi Abdellah Ben Mbarek constitue le principal centre administratif local. Il joue un rôle central dans la gestion des affaires publiques et dans la relation entre les citoyens et l'administration territoriale. Ce bâtiment accueille quotidiennement des usagers – hommes et femmes de tous âges, y compris des personnes à mobilité réduite – venus accomplir des démarches variées. En tant qu'espace pivot du service public de proximité, il est essentiel que ce lieu soit pleinement accessible, afin de garantir une égalité d'accès aux droits, aux services et à la participation citoyenne pour l'ensemble de la population, sans exclusion.



**Plan de situation du siège de la commune**

**KSBM (29.435280, -8.259420)**

**Description des aménagements**

L'intervention prévoit la reconfiguration complète de l'accès principal au bâtiment de la commune, actuellement inadapté aux besoins des personnes à mobilité réduite (PMR). L'escalier existant, qui constitue un obstacle majeur, sera partiellement supprimé ou réaménagé afin de permettre la création d'un cheminement accessible conforme aux normes d'accessibilité universelle.

L'accès principal au bâtiment communal présente actuellement deux marches d'une hauteur d'environ 20 cm chacune, constituant un obstacle à la circulation des personnes à mobilité réduite. Afin de rendre ce seuil accessible, il est prévu de démolir partiellement l'escalier sur une largeur d'environ un mètre, tout en conservant la partie restante pour les usagers valides. L'objectif de cette intervention est de réduire le niveau du seuil et de créer une rampe d'accès conforme, intégrée harmonieusement à la structure existante. La rampe sera conçue avec une pente réglementaire, dotée d'un revêtement antidérapant, de bordures de sécurité et de mains courantes adaptées. Ce dispositif permettra un accès autonome, fluide et sécurisé aux personnes en fauteuil roulant, mais aussi aux personnes âgées, aux femmes enceintes et à toute personne présentant des limitations temporaires ou permanentes de mobilité. Cette action s'inscrit dans une démarche d'aménagement inclusif, visant à garantir un accès équitable et sans obstacle aux services publics essentiels.

**Photo de la situation actuelle du site**



## Fiche N°02 : Qiada de KSBM

[29.434728, -8.256222](#)

La Qiada de Kasbat Sidi Abdellah Ben Mbarek constitue un établissement public de proximité relevant de l'administration territoriale déconcentrée. Elle joue un rôle clé dans la gouvernance locale et la gestion quotidienne des affaires administratives de la population. En tant que relais de l'autorité de l'État au niveau local, elle assure des missions variées, notamment la délivrance de documents administratifs.

Le bâtiment accueille quotidiennement un large public issu des différents douars et zones rurales environnantes, y compris des personnes à mobilité réduite. En ce sens, **l'accessibilité de la Qiada représente un enjeu majeur d'inclusion et d'égalité d'accès aux services publics**, conformément aux principes de bonne gouvernance et de justice territoriale..



1.

### 2. Plan de situation de la Qiada de KSBM ([29.434728, -8.256222](#))

Description des aménagements	<p>L'intervention porte sur l'aménagement de l'accès principal au bâtiment de la Qiada afin de garantir une accessibilité sécurisée et autonome aux personnes à mobilité réduite (PMR). Actuellement, le seuil d'entrée présente un dénivelé d'environ 20 cm, constituant un obstacle majeur pour les usagers en fauteuil roulant ou souffrant de limitations physiques.</p> <p>Le projet prévoit la création d'un <b>cheminement accessible de 5 mètres de longueur et 60 cm de largeur</b>, avec une pente douce</p>
------------------------------	--

permettant de compenser le dénivelé existant. L'aménagement sera réalisé en **béton stabilisé**, recouvert d'une **couche de gravier fin compacté**, assurant à la fois solidité, durabilité et adhérence pour un usage sécurisé. La rampe d'accès respectera les normes de sécurité et sera intégrée de manière harmonieuse à l'environnement existant. Elle permettra un passage fluide entre l'espace extérieur et l'entrée du bâtiment, facilitant ainsi l'accès des PMR, des personnes âgées ou des usagers accompagnés d'enfants. Cet aménagement contribuera à renforcer l'inclusivité du service public local et à promouvoir l'égalité d'accès aux services administratifs déconcentrés.

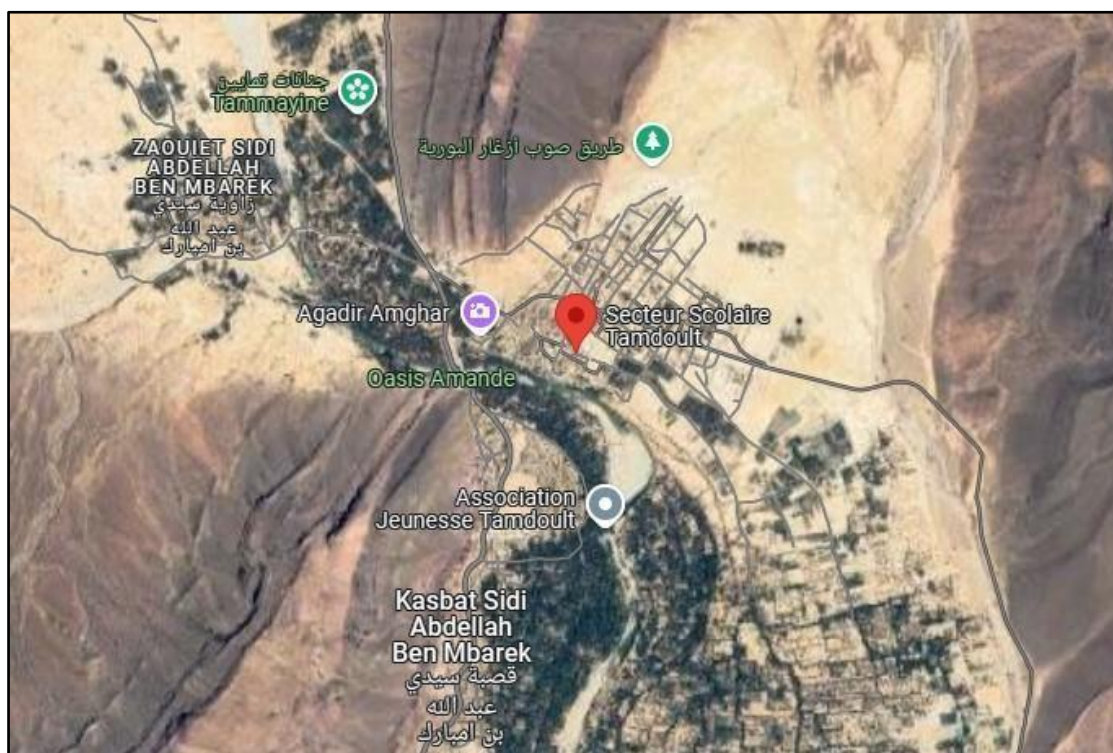
**Photo de la situation actuelle du site**



### Fiche N°03 : Ecole primaire Tamdout (douar Kasbat)

29.435508, -8.263922

L'école primaire Tamdout, située au cœur du douar Kasbat, est un établissement scolaire de référence qui accueille plus d'une centaine d'élèves issus des différents foyers de la localité. Elle joue un rôle essentiel dans la scolarisation des enfants en milieu rural, en leur assurant l'acquisition des apprentissages fondamentaux et en contribuant à leur développement intellectuel, social et civique. En tant que pilier du système éducatif public dans cette zone, l'école Tamdout participe activement à la lutte contre l'exclusion scolaire et à la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès à l'éducation. Elle représente un espace structurant de la vie communautaire, où se déroulent également des activités extrascolaires et de sensibilisation, en lien avec les familles et les acteurs locaux. Face à cette dynamique, il est indispensable de garantir l'accessibilité physique de l'établissement, notamment pour les élèves à mobilité réduite, afin d'assurer une éducation inclusive, équitable et respectueuse des droits de tous les enfants.



Plan de situation de l'Ecole primaire Tamdout (29.435508, -8.263922)

Description des aménagements	Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité des infrastructures éducatives pour les élèves à mobilité réduite, l'intervention à l'école primaire <b>Tamdout</b> , qui accueille plus d'une centaine d'élèves, porte sur <b>l'aménagement de trois points d'accès essentiels</b> au sein de l'établissement. Ces travaux visent à supprimer les obstacles physiques empêchant une circulation fluide entre les différents espaces scolaires.
------------------------------	--

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Accès principal aux salles de classe :</b> L'intervention consiste en la <b>démolition partielle d'un seuil en escalier d'une largeur d'un mètre et d'une hauteur de 15 cm</b>, situé à l'entrée principale du bloc pédagogique. Les travaux porteront sur <b>la moitié du passage</b>, permettant de créer un cheminement en pente douce qui respecte les normes d'accessibilité. L'objectif est de faciliter l'entrée et la sortie des élèves, en particulier ceux en fauteuil roulant ou présentant des limitations motrices.</li> <li>2. <b>Accès au second bloc de salles de classe :</b> Un aménagement similaire sera réalisé au niveau du <b>deuxième ensemble de salles de cours</b>, avec la <b>suppression d'un seuil de 10 cm de hauteur sur une largeur d'un mètre</b>. La pente aménagée permettra une connexion fluide entre les différents blocs pédagogiques de l'école, garantissant ainsi une accessibilité continue à l'ensemble des espaces d'enseignement.</li> <li>3. <b>Accès au réfectoire scolaire :</b> Le troisième point d'intervention concerne l'accès au <b>restaurant scolaire</b>, essentiel pour assurer un environnement d'accueil inclusif pendant les heures de repas. Il s'agira d'<b>aménager une rampe d'accès sur une largeur d'un mètre</b>, afin de <b>compenser une hauteur de 15 cm</b>, rendant le réfectoire accessible à tous les élèves, sans distinction.</li> </ol> <p>L'ensemble des aménagements sera réalisé en <b>béton lissé et antidérapant</b>, avec des finitions assurant à la fois la sécurité et l'intégration esthétique dans l'environnement existant. Ces interventions visent à renforcer le droit à l'éducation pour tous les enfants, dans des conditions dignes, sûres et inclusives.</p>
--	--

**Photo de la situation actuelle du site**





## Fiche N°04

<b>Nom du site</b>	Ecole satellite Rehala
<b>Localisation</b>	29.429140 , -8.266308
<b>Rôle</b>	L'école satellite Rehala est un établissement d'enseignement primaire située au douar Rehala . Elle a pour mission principale d'assurer <b>la scolarisation</b> des enfants du douar Rehala et des environs, en leur dispensant les apprentissages de base du cycle primaire. Elle joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'abandon scolaire en milieu rural , en rapprochant l'école des familles et en facilitant l'accès à l'éducation pour les enfants, notamment les plus jeunes.

Plan de situation de l'école satellite Rehala ([29.429140, -8.266308](https://www.google.com/maps/place/29.429140,-8.266308))**Description technique des aménagements**

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité des établissements scolaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'école satellite **Rehala** bénéficiera de travaux ciblés visant à faciliter l'accès aux principaux bâtiments pédagogiques et au réfectoire scolaire. Trois points d'intervention ont été identifiés et feront l'objet d'aménagements adaptés.

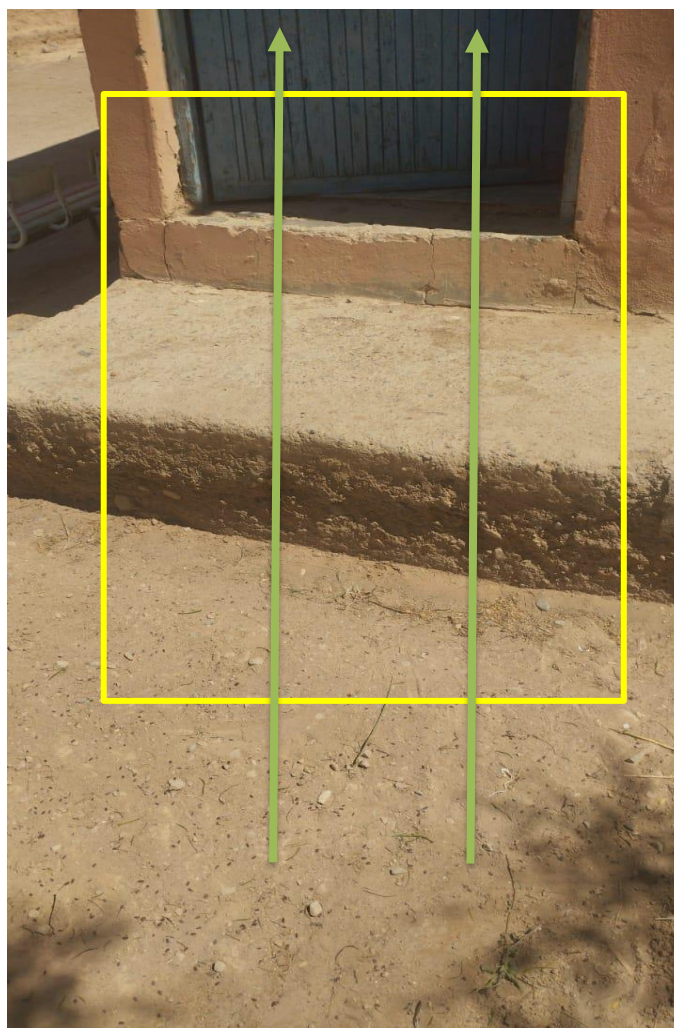
1. **Aménagement du premier accès aux salles de classe** Le premier point d'intervention concerne **l'entrée d'un bloc de salles de cours**, présentant un ressaut de **10 cm sur une largeur d'un mètre**. Il est prévu **l'aménagement d'une rampe douce en béton**, avec une pente respectant les normes d'accessibilité (inférieure à 5 %), afin de garantir un cheminement sans obstacle pour les élèves en situation de handicap moteur.
2. **Aménagement du second accès aux salles de classe**  
Le deuxième accès présente une **marche de 40 cm de hauteur sur une largeur de 1,25 mètre**, ce qui constitue un obstacle significatif. L'intervention consistera en la **mise en place d'une rampe d'accès progressive**, réalisée en béton armé avec finition antidérapante. Cette rampe intégrera un emmarchement doux ou une plateforme pallier si nécessaire, pour respecter les normes de sécurité et de confort.

### Aménagement de l'accès au bâtiment du restaurant scolaire.

Le troisième aménagement vise l'entrée du réfectoire, qui comporte un seuil de **18 cm de hauteur sur une largeur de 1,25 mètre**. Il est prévu la construction d'une **rampe en pente douce**, également en béton stabilisé, permettant un accès aisé au lieu de restauration. Cet espace étant fréquenté quotidiennement par l'ensemble des élèves, son accessibilité constitue un enjeu majeur pour l'inclusion scolaire.

#### 1. Photo de la situation actuelle du site





Fiche N°05

<b>Nom du site</b>	Collège Ibn Sina
<b>Localisation</b>	<a href="#">29.434146, -8.257610</a>
<b>Rôle</b>	<p>Le Collège Ibn Sina est un établissement d'enseignement secondaire collégial, situé en plein cœur du douar Kasbat Sidi Abdellah Ben Mbarek. Il joue un rôle central dans la continuité du parcours éducatif des jeunes de la commune, en assurant l'enseignement du cycle collégial (collège). En tant que structure éducative de proximité, il accueille des élèves issus de plusieurs douars environnants, contribuant ainsi à la lutte contre la déscolarisation en milieu rural.</p> <p>Grâce à sa position stratégique au centre du douar, le collège constitue également un lieu de vie sociale et d'éveil citoyen pour les adolescents, en plus de son rôle académique. Il est souvent le point de rencontre de plusieurs acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels, œuvrant à la promotion de l'éducation inclusive et à l'amélioration de</p>
	l'environnement scolaire local.



Plan de situation de Collège Ibn Sina (29.429140, -8.266308)

### Description technique des aménagements

Dans le cadre de la mise en accessibilité des infrastructures scolaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR), trois points d'intervention ont été identifiés au **Collège Ibn Sina**. Ces aménagements visent à lever les obstacles physiques existants, tout en respectant les normes techniques d'inclusion et de sécurité.

#### 1. Aménagement des deux accès aux salles de cours

Situés **en façade, face à la place centrale de l'établissement**, ces deux accès desservent les blocs pédagogiques principaux :

- Le premier accès présente **un ressaut de 5 cm sur une largeur de 1 mètre**. Bien que peu élevé, ce seuil constitue un frein pour les usagers en fauteuil roulant ou les personnes ayant des difficultés de mobilité. L'intervention consistera à **poser une rampe en pente douce**, intégrée directement au sol et réalisée en béton antidérapant.
- Le second accès, plus contraignant, présente **une élévation de 15 cm sur 1,5 mètre de largeur**. Il nécessitera la **réalisation d'une rampe d'accès avec une pente inférieure à 5 %**, sur toute la largeur, en béton stabilisé, avec bordures latérales de sécurité.

2. **Aménagement de l'accès au bâtiment du restaurant scolaire** L'entrée du réfectoire scolaire, fréquenté quotidiennement par l'ensemble des élèves, présente une marche de **18 cm sur une largeur de 2 mètres**. Cette configuration empêche l'accès autonome des PMR. Le projet prévoit l'**aménagement d'une rampe conforme aux normes d'accessibilité**, avec une pente progressive, une surface antidérapante, et un espace de palier sécurisé à l'arrivée.

3. **Aménagement de l'accès à l'administration**

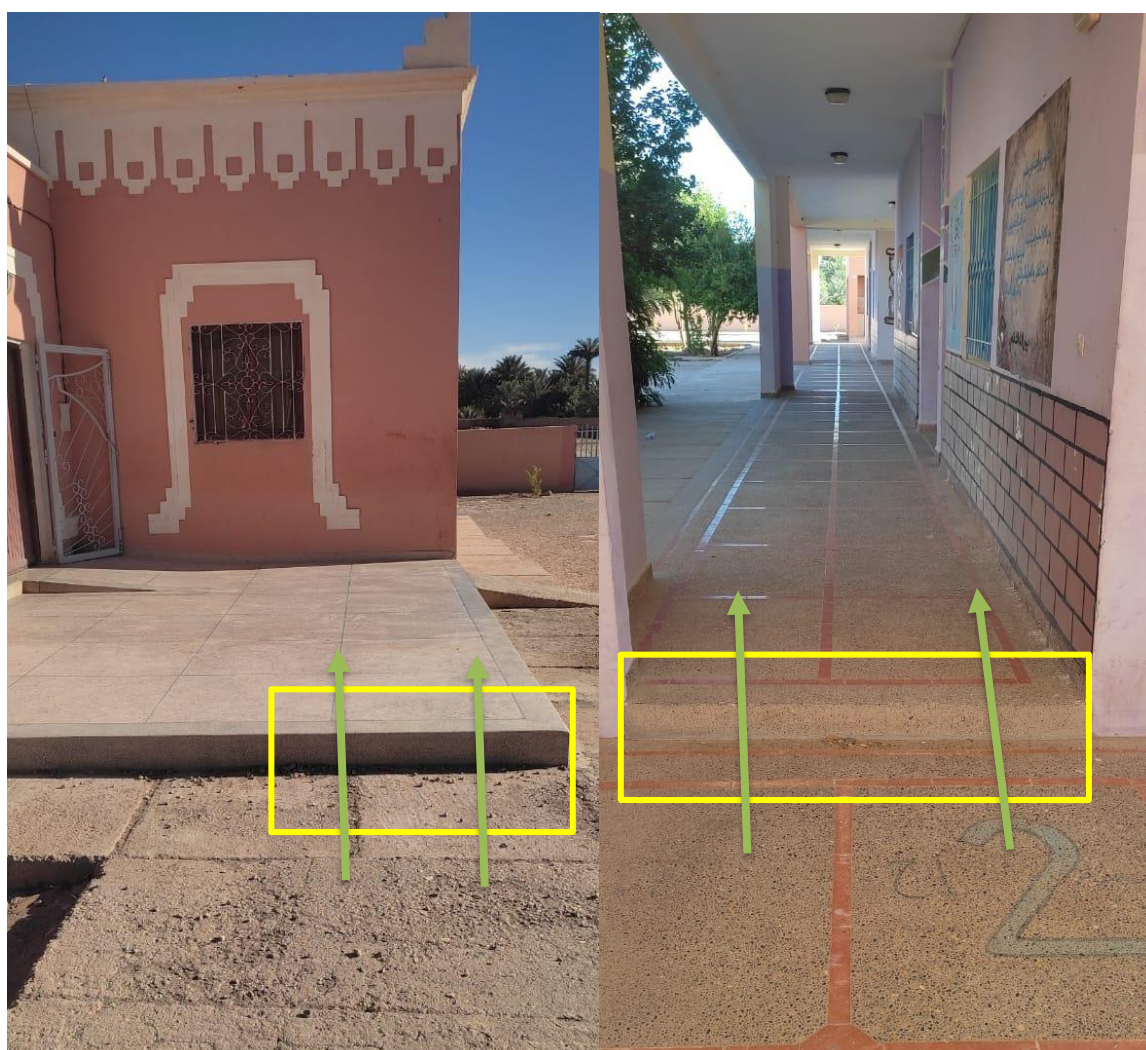
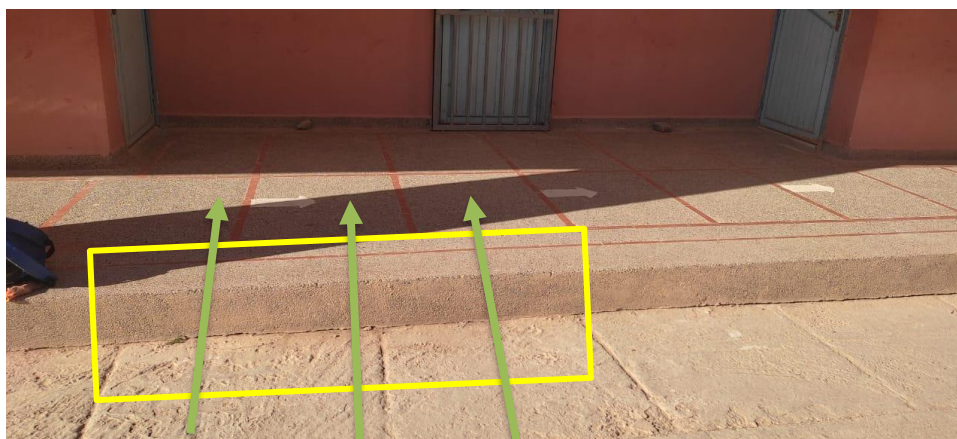
L'entrée du bâtiment administratif du collège, qui accueille régulièrement élèves, parents,

personnel enseignant et visiteurs extérieurs, présente une **marche de 14 cm de hauteur sur une largeur de 1,60 mètre**. Cette configuration actuelle constitue un **obstacle majeur pour les personnes à mobilité réduite (PMR)**, notamment les usagers en fauteuil roulant, les personnes âgées ou celles accompagnées d'enfants en bas âge.

Dans le cadre du plan d'aménagement inclusif, l'intervention portera sur la **mise en place d'une rampe d'accès douce et conforme aux normes d'accessibilité universelle**. L'aménagement technique sera conçu comme suit :

- **Longueur de la rampe** : suffisante pour respecter une pente inférieure ou égale à 5 % (soit au moins 2,80 mètres pour franchir 14 cm de dénivelé, selon les recommandations techniques).
- **Largeur** : au minimum 1,20 mètre pour garantir le croisement d'un fauteuil roulant, mais idéalement couvrant toute la largeur de 1,60 mètre.
- **Surface** : béton lissé antidérapant, avec rebords latéraux de sécurité (hauteur minimale de 5 cm).
- **Arrivée en palier** : une zone plane d'au moins 1,20 x 1,20 mètre en haut de la rampe pour permettre une manœuvre aisée.

## 2. Photo de la situation actuelle du site



Fiche N°06

<b>Nom du site</b>	L'école primaire Sidi Abdellah Ben Mbarek – Douar Taourirt
<b>Localisation</b>	<a href="#">29.424718, -8.267324</a>
	L'école primaire Sidi Abdellah Ben Mbarek est un établissement d'enseignement fondamental situé dans le douar Taourirt. Elle joue un rôle essentiel dans la scolarisation des enfants du primaire (de la 1re à la 6e année), en assurant l'alphabetisation de base, l'apprentissage des compétences fondamentales (lecture, écriture, calcul) et en

<p><b>Rôle</b></p>	<p>contribuant à l'éducation civique et sociale des élèves.</p> <p>Cet établissement constitue un maillon stratégique du système éducatif local, car il dessert plusieurs douars avoisinants et accueille quotidiennement un grand nombre d'élèves, dont certains en situation de handicap. Son accessibilité conditionne directement la qualité de l'inclusion scolaire et le respect du droit à l'éducation pour tous.</p>
--------------------	--



Plan de situation de l'école SABM, douar Taourirt (29.424718, -8.267324)

<p><b>Description technique des aménagements</b></p>
--

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité au sein de l'école primaire Sidi Abdellah Ben Mbarek, deux interventions prioritaires sont prévues pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) :

**1. Aménagement de l'accès principal au bâtiment administratif**

- **Situation actuelle :** Présence d'une marche de 20 cm de hauteur à l'entrée du bloc administratif, sur une largeur d'environ 1 mètre, constituant une barrière physique pour les PMR.
- **Intervention prévue :** Réalisation d'une rampe d'accès douce d'une pente inférieure à 5 %, avec une **longueur d'au moins 4 mètres** pour franchir les 20 cm de dénivelé.
- **Caractéristiques techniques :**
  - Surface en béton armé, finition lissée antidérapante
  - Largeur minimale de 1,20 mètre pour un passage aisé
  - Bordures de sécurité latérales (5 cm de hauteur)
  - Palier d'accueil en haut de la rampe pour manœuvre des fauteuils

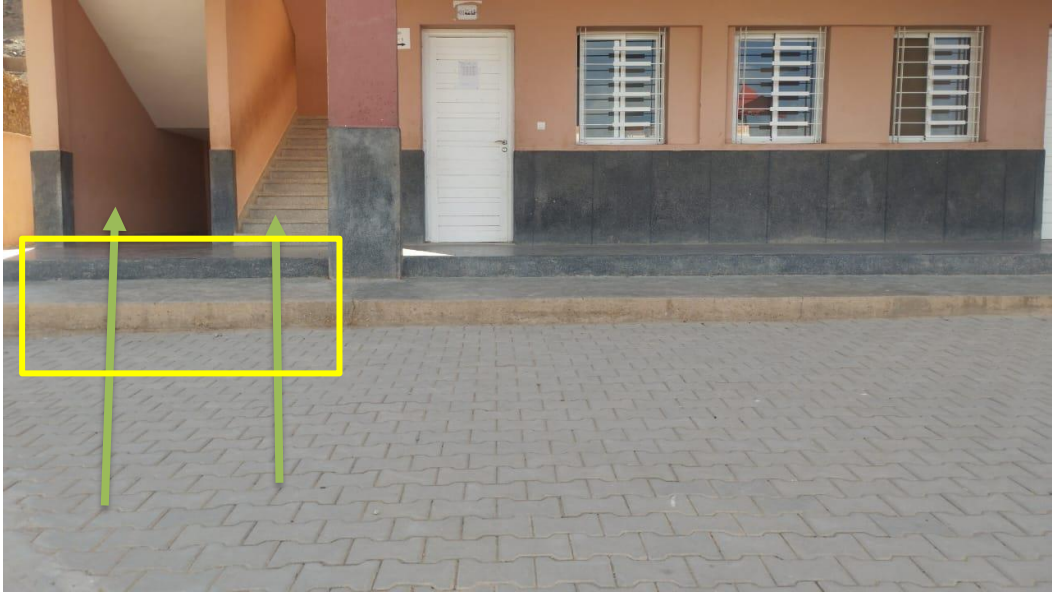
**2. Aménagement de l'accès principal au bloc des salles de cours**

- **Situation actuelle :** Marche isolée de 20 cm à l'entrée du bloc pédagogique, avec un passage limité à environ 1 mètre de large.
- **Intervention prévue :** Démolition partielle de la marche et création d'une rampe conforme à la réglementation d'accessibilité.

**Caractéristiques techniques :**

- Rampe d'une **longueur de 4 mètres minimum** pour respecter une pente douce
- Revêtement antidérapant en béton gravillonné
- Intégration harmonieuse dans le cheminement existant
- Signalisation visuelle et tactile en option selon les ressources disponibles

**Photo de la situation actuelle du site**





Fiche N°07

<b>Nom du site</b>	<b>Lycée qualifiant Sidi Abdellah Ben Mbarek</b>
<b>Localisation</b>	<a href="#">29.435191</a> , <a href="#">-8.258040</a>
<b>Rôle</b>	<p>Le <b>Lycée qualifiant Sidi Abdellah Ben Mbarek</b> est un établissement d'enseignement secondaire qualifiant, situé dans le douar Taourirt, relevant du ministère de l'Éducation nationale. Son rôle principal est d'assurer la <b>formation des élèves de la première à la terminale</b>, en filières scientifiques, littéraires, économiques ou techniques, selon l'offre pédagogique disponible.</p> <p>Ce lycée joue un rôle central dans le <b>parcours éducatif des jeunes de la commune et des douars environnants</b>, en préparant les élèves au <b>baccalauréat national</b>, étape déterminante pour l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle ou au marché du travail.</p> <p>Il s'agit également d'un <b>pôle éducatif structurant à l'échelle locale</b>, fréquenté chaque jour par un grand nombre d'élèves, dont certains en situation de handicap. Cela en fait un <b>site prioritaire en matière d'accessibilité</b>, pour favoriser l'inclusion et l'égalité des chances.</p>



Plan de situation du lycée SABM, douar Kasbah ([29.435191, -8.258040](#))

### Description technique des aménagements

Dans une optique d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), l'intervention porte sur l'entrée principale du lycée, actuellement surélevée d'un seuil de **20 cm** sur une largeur d'environ **4 mètres**.

*Situation actuelle :*

- L'accès principal est marqué par un trottoir ou un seuil en béton surélevé, sans dispositif d'accès pour fauteuils roulants ou personnes ayant des difficultés motrices.
- Ce niveau constitue une barrière physique à l'entrée pour les élèves ou visiteurs en situation de handicap.

*Intervention prévue :*

- **Création d'une rampe d'accès douce**, conforme aux normes d'accessibilité, intégrée à l'entrée principale du lycée.

*Caractéristiques techniques de la rampe :*

- **Longueur minimale estimée** : 4,00 mètres (pour respecter une pente inférieure à 5 %, soit 1 cm de pente pour chaque 20 cm de dénivelé)
- **Largeur utile** : au moins 1,20 mètre, pour permettre le passage d'un fauteuil roulant et accompagner les flux d'élèves
- **Revêtement** : béton armé avec finition antidérapante (brossée ou gravillonnée)
- **Bordures de sécurité latérales** : hauteur de 5 cm pour éviter les risques de chute
- **Palier d'arrivée** : en haut de la rampe, un palier horizontal d'au moins 1,20 m de profondeur pour permettre la manœuvre sécurisée des usagers